

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 14 mai 2020 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

EUR ArTeC

(Annexe validée par le Conseil d'UFR du 21 juin 2022 et validée par la CFVU le 23 Juin 2022)

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Il ne peut y avoir de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. La validation du diplôme de Master ArTeC se fait uniquement par contrôle continu.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Les étudiants se trouvant en situation particulière (activité professionnelles, handicap, sportifs de haut niveau, étudiants engagés) se verront proposer au cas par cas des solutions d'aménagement du contrôle continu.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

Les sessions sont annuelles. Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats de première session. Un jury final délibérant sur les résultats de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

Néant.

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

La formation retient la meilleure des deux notes obtenues à la session 1 ou à la session de seconde chance

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

L'étudiant qui souhaite renoncer à la compensation doit faire une demande auprès du secrétariat du master, 72 heures avant la date du jury de session 1.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

- EC Ateliers pratiques (prise en main et expérimentation)
- EC Entrer dans l'expérimentation
- UE Expérience internationale
- UE pré-professionnalisation

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

Master 1 : Teaser d'expérimentation

Master 2 : Projet d'expérimentation

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Les étudiants n'ayant pas validé un EC doivent se réinscrire l'année suivante.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

- Modalités de passage au niveau supérieur

(Passage conditionnel avec le résultat AJAC ou simple redoublement avec une autorisation à prendre des EC du niveau supérieur en crédits)

10b – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (Article 23)

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre est doit être compris entre 30 et 48)

Il faut avoir validé l'année de M1 pour passer en M2.

MODALITÉ DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
MASTER 1							
SEMESTRE 1							
Entrer dans l'expérimentation	4L7AC06P	15		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Atelier de suivi de projet 1	4L7AC07P	6		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
MIP grand format S7	4L7AC08P	6		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Anthropologie du numérique	4L7AC01P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Dispositifs et performances artistiques	4L7AC02P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Écologies des techniques	4L7AC04P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	

Dilemmes controverses contemporain	et du	4L7AC05P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
MIP Petit format S7		4L7AC09P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Langue vivante 1		4L7AC11P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
SEMESTRE 2								
Atelier d'expérimentation 1		4L8AC06P	6		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Atelier d'expérimentation 2		4L8AT06P	6		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
MIP Grand Format S8		4L8AC07P	6		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
MIP Petit Format S8		4L8AC01P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	

Atelier suivi de projets 2	4L8AC02P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Teaser d'expérimentation	4L8AC04P	9		Evaluation par la / le directrice / directeur de mémoire			
Langue vivante 2	4L8AC05P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
MASTER 2							
SEMESTRE 1							
Semestre universitaire à l'étranger ou stage à l'étranger	4L9AC01P	24		Relevé de notes provenant de l'université de mobilité			
Proposition de créolisation	4L9AC03P	3		Contrôle continu	1	Rendu projet individuel.	
Carnet en ligne	4L9AC04P	3		Contrôle continu		Participation et rendu.	
SEMESTRE 2							
Projet d'expérimentation	4L0AC01P	15		Evaluation par la / le directrice / directeur de mémoire et un jury			

Séminaire d'avancement du projet	4L0AC02P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Soutenance-restitution-valorisation	4L0AC03P	3		Contrôle continu	De 1 à 3	Présence au cours, participation, travaux réalisés.	
Stage	4L0AC04P	3				Attestation de stage	
Ateliers pratiques (prise en main et expérimentation)	4L0AC05P	3		Contrôle continu		Validation (présence).	
MIP Petit format S8	4L0AC06P	3		Contrôle continu		Présence au cours, participation, travaux réalisés.	